

Questions orales

lorsqu'il y a une reprise, les gens qui seraient normalement attirés par les forces armées trouvent des emplois ailleurs.

Au Québec, le recrutement a diminué de 50 p. 100 et il a diminué de 40 p. 100 en Ontario. La diminution est d'environ 20 p. 100 dans l'Ouest, tandis que, dans les provinces atlantiques, les chiffres sont pratiquement les mêmes.

Je dois dire que le problème de recrutement du collège militaire s'explique en partie par l'incertitude à laquelle devaient faire face les jeunes qui sortent des écoles secondaires du Québec. Cette incertitude est attribuable aux tactiques de l'opposition officielle à la Chambre des communes et au gouvernement du Québec, qui a refusé d'accepter une entente signée par l'ancien gouvernement du Québec.

Maintenant qu'une entente a été signée et que les parents des étudiants francophones savent que le recrutement reprendra au cours des prochaines semaines, nous pourrions rapidement atteindre notre objectif.

[Français]

M. Jean-Marc Jacob (Charlesbourg, BQ): Monsieur le Président, je trouve la réponse du ministre extraordinaire!

Le ministre de la Défense nationale reconnaît-il que la diminution substantielle des aspirants officiers francophones aura inévitablement pour effet d'accroître le problème déjà sérieux de la sous-représentation des francophones dans les postes de commandement au sein de l'armée canadienne et d'augmenter encore l'iniquité envers le Québec?

• (1445)

[Traduction]

L'hon. David Collenette (ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants, Lib.): Monsieur le Président, je trouve extraordinaire que le député n'ait pas écouté ma réponse.

En raison de l'incertitude qui a entouré l'avenir de l'ancien collège de Saint-Jean, la campagne de publicité s'adressant aux étudiants québécois a été retardée de quelques semaines. Puisqu'une entente a été signée il y a quelques semaines, nous savons où nous allons. Les étudiants qui sortent des écoles secondaires du Québec pourront suivre une année préparatoire au nouvel établissement civil, à Saint-Jean.

Ce que nous avons vu ces derniers jours nous a encouragés. Le recrutement reprend. Il n'a été que retardé.

Le député parle d'un recul du nombre total de francophones dans les Forces canadiennes. Rien ne vient étayer cette affirmation. En fait, environ 27 p. 100 des membres des forces armées sont francophones et 24 p. 100 de tous les officiers supérieurs sont francophones. La situation continuera de s'améliorer.

L'IMMIGRATION

M. Art Hanger (Calgary-Nord-Est, Réf.): Monsieur le Président, le *Vancouver Sun* a mis la main sur un document dont le contenu est plutôt choquant. Il s'agit du document de clôture des consultations sur l'immigration tenues en Colombie-Britannique, dans lequel les employés du ministre disent ceci: «Nous nous félicitons d'accepter un nombre abondant de faux réfugiés tandis que le reste du monde se moque de nous parce que nous nous laissons embobiner. Les avocats font un cirque des demandes du statut de réfugié.»

Le ministre ne tient pas compte de ce que disent les Canadiens, les experts et le Parti réformiste. Ne tiendra-t-il pas compte non plus de ce que disent ses propres employés ou décidera-t-il d'apporter des changements?

L'hon. Sergio Marchi (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Lib.): Monsieur le Président, je ne sais pas où se tient le député depuis quelque temps, mais notre gouvernement a apporté un certain nombre de modifications non seulement aux procédures d'immigration, mais aussi aux lois, notamment par des mesures comme le projet de loi C-44. Des changements à la CISR ont été annoncés la semaine dernière. Le député était mécontent que nous les annoncions durant le processus budgétaire.

Notre gouvernement a pris des mesures tant sur le plan de la CISR que sur le plan des procédures d'immigration. Nous appuyons l'immigration; elle est bonne pour notre pays, quoi qu'en pensent le député et son parti.

M. Art Hanger (Calgary-Nord-Est, Réf.): Monsieur le Président, si le ministre a besoin d'autres suggestions que celles que nous avons déjà faites, voici ce que ses propres employés ont à dire: «Mettez fin aux demandes du statut de réfugié faites de l'intérieur. Limitez la réunion des familles. Mettez fin au multiculturalisme officiel et faites des qualités personnelles le principal critère de sélection des immigrants au Canada.»

Pourquoi le ministre a-t-il caché ce document accablant? Admettra-t-il que les consultations de l'été dernier étaient aussi bides que le système de détermination du statut de réfugié qu'il défend si ardemment?

L'hon. Sergio Marchi (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Lib.): Monsieur le Président, je ne peux pas cacher un document que je n'ai jamais vu. Mon ministère et mon gouvernement n'acceptent pas les remarques que le député a faites.

La réponse à sa question est non. Le parti du député ne voit pas la réalité canadienne et ne sait pas comment notre pays a été bâti, autrement il n'aurait pas la témérité de faire les suggestions qu'il fait jour après jour.

* * *

LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ

M. Gordon Kirkby (Prince-Albert-Churchill River, Lib.): Monsieur le Président, aujourd'hui, à Washington, le chef du tiers parti a dénigré la Commission canadienne du blé.